



Royaume du Maroc
Secrétariat Général du Gouvernement
(Direction de l'Imprimerie Officielle)

**LOI ORGANIQUE
RELATIVE A L'ELECTION
DES MEMBRES DES CONSEILS
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Edition 2012

SERIE

« DOCUMENTATION JURIDIQUE MAROCAINE »

SOMMAIRE

Dahir n° 1-11-173 du 24 hijra 1432 (21 novembre 2011) portant promulgation de la loi organique n° 59-11 relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales

	Articles
Loi organique n° 59-11 relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales	1
PREMIERE PARTIE. – Dispositions communes à l'organisation de l'élection des membres des conseils des régions, des membres des conseils des préfectures et des provinces et des membres des conseils des communes et des arrondissements.....	2-72
TITRE PREMIER. – Dispositions relatives à la durée du mandat, à la date du scrutin et aux candidatures.....	2-10
Chapitre premier. – Durée du mandat et date de scrutin.....	2-3
Chapitre 2. – Candidatures.....	4-10
<i>Section première.</i> – Eligibilité et inéligibilité.....	4-6
<i>Section 2.</i> – Dépôt, enregistrement ou rejet des candidatures..	7-10
<i>Sous-section première.</i> – Dépôt des déclarations de candidatures..	7
<i>Sous-section 2.</i> – Enregistrement et rejet des candidatures..	8-10
TITRE II. – Le vote.....	11-25
Chapitre premier. – Opérations préparatoires au scrutin.....	11-16
<i>Section première.</i> – Bulletins de vote.....	11
<i>Section 2.</i> – Vote des Marocains résidant hors du territoire du Royaume.....	12
<i>Section 3.</i> – Bureaux de vote et bureaux centralisateurs.....	13-16
Chapitre 2. – Opérations de vote.....	17-20
Chapitre 3. – Dépouillement, recensement des votes et proclamation des résultats.....	21-25

	Articles
TITRE III. – Contentieux électoral.....	26-33
Chapitre premier. – Recours relatifs aux candidatures.....	26
Chapitre 2. – Recours relatifs aux opérations électorales.....	27-33
TITRE IV. – Campagne électorale et détermination des infractions et des sanctions qui leur sont applicables.....	34-72
Chapitre premier. – Campagne électorale.....	34-40
Chapitre 2. – Détermination des infractions et des sanctions qui leur sont applicables.....	41-72
DEUXIEME PARTIE. – Dispositions spéciales à l'élection des membres des conseils des régions, des conseils des préfectures et des provinces et des conseils des communes et des arrondissements.....	73-154
TITRE PREMIER. – Dispositions particulières à l'élection des membres des conseils des régions.....	73-100
Chapitre premier. – Composition, corps électoral et mode de scrutin.....	74-78
Chapitre 2. – Eligibilité et incompatibilités.....	79-83
Chapitre 3. – Candidatures.....	84-86
Chapitre 4. – Opérations électorales.....	87-96
<i>Section première. – Bulletins de vote et bureaux de vote.....</i>	87-88
<i>Section 2. – Opérations de vote, de dépouillement et de proclamation des résultats.....</i>	89-96
<i>Sous-section première. – Dispositions générales.....</i>	89-93
<i>Sous-section 2. – Dépôt des procès-verbaux et dispositions diverses.....</i>	94-96
Chapitre 5. – Contentieux électoral.....	97
Chapitre 6. – Remplacement des membres des conseils des régions et élections partielles.....	98-99
Chapitre 7. – Campagne électorale et détermination des infractions et des sanctions qui leur sont applicables.....	100

TITRE II. – Dispositions particulières à l'élection des membres des conseils des préfectures et des provinces.....	101-125
Chapitre premier. – Composition et mode de scrutin.....	102-104
Chapitre 2. – Inéligibilités et incompatibilités.....	105-108
Chapitre 3. – Déclarations de candidatures.....	109-112
Chapitre 4. – Opérations électorales.....	113-115
Chapitre 5. – Déroulement du vote, dépouillement et recensement des votes et proclamation des résultats.....	116-121
Chapitre 6. – Contentieux électoral et dispositions diverses.....	122-125
TITRE III. – Dispositions particulières à l'élection des membres des conseils des communes et des arrondissements.	126-154
Chapitre premier. – Composition et mode de scrutin.....	127-130
Chapitre 2. – Eligibilité et inéligibilités.....	131-132
Chapitre 3. – Déclarations de candidatures.....	133-135
Chapitre 4. – Opérations préparatoires au scrutin.....	136
Chapitre 5. – Déroulement du vote, dépouillement et recensement des votes et proclamation des résultats.....	137-142
Chapitre 6. – Dispositions particulières à l'élection au titre des circonscriptions électorales complémentaires créées dans les communes et les arrondissements.	143-149
<i>Section première.</i> – Détermination du nombre de sièges réservés à la circonscription électorale complémentaire et mode de scrutin....	144
<i>Section 2.</i> – Déclaration de candidatures et bulletins de votes.	145-146
<i>Section 3.</i> – Déroulement du vote, dépouillement et recensement des votes et proclamation des résultats.....	147-148
<i>Section 4.</i> – Empêchement au déroulement du scrutin au titre de la circonscription électorale complémentaire.....	149

	Articles
Chapitre 7. – Contentieux électoral et élections partielles.....	150-153
Chapitre 8. – Campagne électorale et sanction des infractions...	154
TROISIEME PARTIE. – Financement des campagnes électorales des candidats.....	155-160
QUATRIEME PARTIE. – Dispositions transitoires et finales.....	161-162